



L'EX-DÉPUTÉ ET FILS DU COLONEL AMIROUCHE AIT HAMOUDA, SOUS MANDAT DE DÉPÔT **p.3**

RELANCER LE COMMERCE EXTÉRIEUR ALGÉRIEN APRÈS DES DÉCENNIES D'ANARCHIE :

UNE AMBITION À L'ÉPREUVE DES FAITS !



© Photo : D.R.

La loi de Finances complémentaire 2021 (LFC) prévoit une hausse de 530 milliards de dinars de la dépense publique pour atteindre un montant de 8.630 milliards de dinars et la baisse des recettes. Ce réajustement budgétaire augmentera aussi les déficits et impactera l'exécution du Plan de relance économique (2020/2024), déjà contrarié par la crise sanitaire du Covid-19, à laquelle l'Etat a consacré plus de 22,5 milliards de dinars pour l'acquisition des vaccins et le soutien financier des entreprises et personnes qui ont perdu leur autonomie financière. **p.2**

EN PRÉVISION DE L'OUVERTURE DU POSTE FRONTALIER DE DEBDEB
Une commission intersectorielle s'enquiert des derniers préparatifs **p.2**



CRISE D'EAU POTABLE
Le «MRE» lance des plans d'urgence à travers l'ensemble du territoire **p.4**

LA GRÈVE DES CHEMINOTS SE POURSUIT
La circulation des Algérois chamboulée **p.3**



Tipasa

Affaire de corruption à l'EGT de Tipasa, des peines de 2 à 8 ans de prison requises

Le représentant du parquet général près la Cour de Tipasa a requis dimanche des peines allant de 2 à 8 ans de prison ferme à l'encontre des accusés impliqués dans l'affaire de corruption au sein de l'Entreprise de gestion touristique (EGT).



Sonatrach-Pertamina

Signature d'un mémorandum d'entente

Le groupe Sonatrach a signé avec son partenaire indonésien Pertamina un mémorandum d'entente visant à renforcer leur collaboration stratégique en vue d'accroître leur portefeuille d'activités en Algérie et à l'international, a indiqué hier lundi un communiqué de la compagnie nationale des hydrocarbures.



Oran

Saisie de plus de deux quintaux de kif

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont saisi deux quintaux de kif traité et démantelé un réseau spécialisé dans le trafic international de stupéfiants, a-t-on appris hier lundi, de ce corps de sécurité.

Relancer le commerce extérieur algérien après des décennies d'anarchie :

Une ambition à l'épreuve des faits !

La loi de Finances complémentaire 2021 (LFC) prévoit une hausse de 530 milliards de dinars de la dépense publique pour atteindre un montant de 8.630 milliards de dinars et la baisse des recettes.

Ce réajustement budgétaire augmentera aussi les déficits et impactera l'exécution du Plan de relance économique (2020/2024), déjà contrarié par la crise sanitaire du Covid-19 à laquelle, l'Etat a consacré plus de 22,5 milliards de dinars pour l'acquisition des vaccins et le soutien financier des entreprises et personnes qui ont perdu leur autonomie financière. Cette crise inédite intervient dans un contexte socio-économique compliqué et a chamboulé les prévisions sur l'économie du pays qui fait face aujourd'hui à un important déséquilibre budgétaire, ce qui retardera encore une fois la mise en œuvre du Plan de relance économique qui veut atteindre la viabilité économique et l'inclusion financière à travers la stimulation des recettes hors hydrocarbures et la diversification du tissu industriel, énergétique et agricole. La mise en œuvre de cette stratégie nécessite d'importants fonds que l'Algérie ne possède pas, actuellement et l'Etat n'est parvenu jusqu'à lors qu'à concevoir des solutions de court terme, alors que le pays a besoin d'une vision stratégique claire pour, par exemple, renforcer la structure du commerce extérieur, faible en valeur ajoutée. Un lourd défi à relever. Reconstruire un nouveau modèle économique, résilient, solidaire et inclusif.

Ceci ne peut se faire sans la libération de l'acte d'investir et de l'exportation, c'est-à-dire, la révision effective du Code d'investissement et celui de la Monnaie et du Crédit. Deux réglementations indispensables pour encourager le retour des investisseurs étrangers dans le pays boudé depuis l'instauration de la règle 51/49 régissant l'investissement étrangers en Algérie en 2009. Cette disposition vient d'être supprimée dans certains secteurs et maintenue dans ceux qui sont à caractère stratégique, pour raison de souveraineté nationale. Une mesure protectionniste qui a joué en défaveur de la croissance économique nationale, sans oublier l'impact des contraintes bancaires, administratives et réglementaires qui dissuadent les étrangers de venir investir en Algérie.

La part des IDE a chuté drastiquement ces dernières années,



■ Pour renforcer la structure du commerce extérieur, l'Algérie a déjà entamé la réforme et la modernisation du domaine douanier et du système fiscal. (Ph.:D.R)

plombant tous les secteurs productifs faisant bénéficier les importateurs. Ce manque de vigilance et de prévoyance a conduit

le pays vers l'impasse financière. Un héritage difficile à porter pour les décideurs actuels qui s'efforcent depuis deux années d'assai-

En prévision de l'ouverture du poste frontalier de Debdeb

Une commission intersectorielle s'enquiert des derniers préparatifs

■ Une délégation intersectorielle a effectué avant-hier une visite d'inspection à la wilaya d'Illizi afin d'examiner les derniers travaux techniques et logistiques menés dans le cadre de l'aménagement du poste frontalier terrestre de Debdeb. La délégation est composée notamment de cadres centraux des ministères de l'Intérieur et des collectivités locales, du Commerce, des Travaux Publics, ainsi que de représentants des Douanes algériennes, de la Protection civile, de la Sûreté nationale et du groupe public de transport terrestre de marchandises (Logitrans). En prévision de l'ouverture prochaine du poste frontalier terrestre aux activités commerciales, la délégation s'est ainsi enquis, en compagnie des autorités locales, des derniers préparatifs ainsi que des différentes installations et structures de base ayant fait l'objet de travaux d'aménagement et de réhabilitation, dont le centre de transit douanier, l'inspection de contrôle de la qualité et l'unité de protection sanitaire frontalière.

Le représentant du ministère du Commerce Salim Abad a salué les efforts fournis localement pour la promotion du climat d'investissement et la relance des activités commerciales dans cette région frontalière. Il a appelé également à réunir les moyens et conditions nécessaires pour asseoir un climat approprié au profit des opérateurs économiques, susceptible d'attirer les investissements productifs dans les zones d'échanges commerciaux et la consolidation de la place du produit algérien sur le marché africain. Pour sa part, le directeur du groupe Logitrans Boualem Kini s'est félicité de l'avancement des travaux menés pour réunir les conditions adéquates et aménager les espaces de logistiques nécessaires au niveau de ce poste frontalier. Le même responsable a souligné également que le groupe "Logitrans", partenaire dans le développement de l'économie nationale, «est prêt, avec tous ses moyens, à apporter le soutien et l'accompagnement logistique aux opérations d'exportation à travers ce poste frontalier».

La visite a été mise à profit par la délégation pour s'enquérir de près de certaines contraintes liées à l'équipement du poste de Debdeb, pour mener sa mission de contrôle et ses actions douanières, ainsi que la réalisation de structures d'accueil au profit des personnels des douanes algériennes exerçant dans la région. La délégation a clôturé sa tournée dans la région par la tenue, au siège de la circonscription administrative de Debdeb, d'une séance de travail avec les autorités locales, à leur tête le wali d'Illizi, Mustapha Aghamir, lors de laquelle ils ont passé en revue les perspectives d'investissement dans la région, les voies d'encouragement de l'exportation du produit national pour promouvoir les exportations hors-hydrocarbures et l'investissement dans la ressource humaine locale.

Manel Z.

nir le climat des affaires et de réformer le régime fiscal et financier de manière à attirer les investisseurs internationaux. Inciter en parallèle les investisseurs algériens à contribuer au développement du commerce extérieur afin de réduire les déficits structurels et générer de la devise. Ainsi diversifier les ressources de financements et sortir du cercle vicieux de la rente pétrolière. Pour relever ce défi, l'Etat doit faire des sacrifices et prendre des risques. Est-il prêt à faire des concessions ? Accorder les mêmes privilèges au secteur privé et revoir les réglementations internationales pour renforcer la coopération avec les pays voisins, les pays africains et avec l'Union européenne qui vient d'adopter son plan de relance économique. Ce dernier peut constituer une opportunité pour l'Algérie tout comme la coopération commerciale avec les pays africains dans le cadre de la ZLE-CAf. Toutefois, l'Algérie devra se pencher à nouveau sur la mise en œuvre effective des Accords d'Association avec l'UE ou revoir sa trajectoire économique. Sans l'expertise étrangère et la coopération multiseCTORielle, l'Algérie ne pourra pas financer son Plan de relance économique qui a prévu la mise en place prochaine d'une Stratégie Nationale d'Exportation (SNE) devant «contribuer à renforcer la compétitivité nationale et de développer nos exportations», selon le texte de la Relance économique, publié récemment, par le Premier ministre. Plusieurs instruments de politique du commerce extérieur seront examinés afin d'encourager la compétitivité des opérateurs économiques à travers «l'amélioration du cadre réglementaire dédié à la concurrence et de l'accès aux biens et capitaux étrangers», stipule ce texte.

L'Algérie doit, en effet, profiter d'un concours de circonstances particulières pour promouvoir un nouveau modèle économique essentiellement axé sur les nouvelles technologies, les énergies renouvelables et une agriculture durable et se conformer aux normes internationales. Pour renforcer la structure du commerce extérieur, l'Algérie a déjà entamé la réforme et la modernisation du domaine douanier et du système fiscal. Cependant, beaucoup reste à faire au niveau de sa politique tarifaire et de la maîtrise des règles d'origines. Des conditions importantes pour tirer profit des Accords de coopération ou d'association internationaux, à l'instar de la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE), de la Zone de libre-échange conti-

REPÈRE

Pétrole

Le Brent à plus de 76 dollars à Londres

Les prix du pétrole ont battu de nouveaux records en plus de deux ans et demi lundi avant de revenir vers l'équilibre, à trois jours du sommet de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de ses alliés (Opep+). Ce lundi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 76,18 dollars à Londres, parfaitement stable par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril de WTI pour le même mois gagnait un timide 0,08%, à 74,11 dollars. Le Brent et le WTI ont touché en cours de séance asiatique 76,60 dollars et 74,45 dollars, une première depuis le mois d'octobre 2018. Les investisseurs «continuent de surfer sur la vague haussière avant la réunion de l'Opep+ de cette semaine», constate Ricardo Evangelista, analyste. Les treize membres de l'Opep et leurs dix alliés via l'accord Opep+ se réuniront jeudi pour statuer sur leurs niveaux de production à compter du mois d'août. Par ailleurs, «il semble peu probable que les Etats-Unis lèvent les sanctions contre l'Iran dans un avenir proche» ajoute-t-il. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a annoncé vendredi ne pas avoir reçu de «réponse» de l'Iran sur une possible extension de l'arrangement temporaire sur les inspections nucléaires qui vient d'expirer, de quoi compliquer les négociations toujours en cours. Pour les investisseurs pétroliers, il s'agit de savoir si les sanctions qui empêchent actuellement l'Iran d'exporter sa production seront allégées, ce qui changerait drastiquement l'équilibre du marché de l'or noir et pourrait peser sur les cours.

R.N.

mentale africaine (ZLECAF), mais aussi des Accords avec l'UE. Ce dernier est toujours en négociation. «L'Algérie a demandé la révision de plusieurs dispositions compte tenu des difficultés rencontrées par les opérateurs algériens à exporter leurs produits (hors hydrocarbures) vers les pays européens signataires de l'accord». L'Algérie ne manque pas d'ambition, mais de volonté. Depuis des années, le pays tente de mener des réformes structurelles et institutionnelles, en vain. Le problème de la gouvernance s'est aggravé, entre-temps.

Samira Takharboucht

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Il est poursuivi pour atteinte aux symboles de l'État et de la révolution L'ex-député et fils du Colonel Amirouche Ait Hamouda, sous mandat de dépôt

L'ex-député et fils du Colonel Amirouche Ait Hamouda, héros de la Guerre d'indépendance de l'Algérie, Amrane Ait Hamouda dit Nordine, a été placé, dans la soirée d'avant-hier dimanche, en détention provisoire à l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach, par le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed à Alger pour les déclarations qu'il a faites le 18 de ce mois dans une interview sur une chaîne de télévision privée (Al-Hayat TV) qui alimentait des discours de haine.

Selon le Comité national pour la libération des détenus (CNLD), Amrane Ait Hamouda, dit Nordine, est poursuivi pour les chefs d'inculpation suivants : « atteinte aux symboles de l'État et de la Révolution », « atteinte à un ancien président de la République », « atteinte à l'unité nationale », « incitation à la haine et discrimination raciale ». Il a été arrêté, samedi en fin de journée, à l'hôtel Alloui, à Tichy, dans la wilaya de Béjaïa. « Invité à un café littéraire, Amrane Ait Hamouda, dit Nordine



■ Hannachi et Ait Hamouda ont été interpellés pour les besoins de l'enquête ouverte suite à la plainte déposée auprès des doyens des juges. (Photo : D.R)

a été arrêté à l'instant (samedi en fin de journée, ndlr) par des éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) au niveau de l'hôtel Alloui à Tichy (Bgayet) », avait indiqué un communiqué de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADDH) publié sur sa page Facebook.

Les propos du fils du Colonel Amirouche ont suscité l'indignation généralisée parmi les Algériens, ce qui a nécessité l'intervention de l'autorité audiovisuelle qui a décidé, après avoir appelé le di-

recteur de la chaîne de télévision Habet Hannachi, la suspension de la diffusion de ses programmes (du 23 au 29 juin) avec une demande de retrait du ministère de la communication de son agrément pendant cette période.

« Habet Hannachi et Amrane Ait Hamouda dit Nordine ont été interpellés pour les besoins de l'enquête ouverte suite à la plainte déposée auprès des doyens des juges du tribunal de Sidi M'hamed d'Alger », a rapporté l'avocat Maître Lahcen Touati, sur sa page Facebook.

Faisant remarquer qu'ils ont été arrêtés et entendus sur les faits, relevant qu'une enquête a été diligentée, suite à la plainte portée par nos soins en tant que partie civile auprès du juge instructeur près le tribunal de Sidi M'hamed d'Alger. Pour rappel, Amrane Ait Hamouda avait, récemment, créé une vive polémique suite à ses propos sur des personnalités nationales lors d'une interview accordée à la chaîne El Hayet TV. Une interview au cours de laquelle l'ex-député du RCD et fils du Colonel Amirouche Ait Hamouda, a qualifié l'Émir Abdelkader et d'autres figures du mouvement national et de la Révolution, Messali El-Hadj et Houari Boumediène, de « traîtres ». Il a également accusé les descendants de l'Émir Abdelkader de continuer à percevoir des pensions de l'État français. Aussitôt, des membres de la famille de l'Émir Abdelkader ont annoncé le dépôt d'une plainte. Le ministère des Moudjahidine a également annoncé dans un communiqué qu'il se constituera partie civile dans les procès intentés à « ceux qui ont porté atteinte aux symboles de la nation », « des hommes et femmes de la résistance populaire, du mouvement national ou de la révolution du 1^{er} Novembre 1954 ».

Pour sa part, le ministère de la Communication avait annoncé, lundi dernier, dans un communiqué, la suspension temporaire pour la durée d'une semaine à compter du 23 juin en cours de l'accréditation de la représentation de la chaîne « El Hayat TV ».

Rabah Mokhtari

BRÈVE

Consultations politiques pour la formation du Gouvernement

Tebboune reçoit Zitouni et Makri

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu dimanche le secrétaire général (SG) du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, dans le cadre des consultations politiques élargies pour la formation du nouveau Gouvernement. Dans une déclaration au terme de l'audience qu'il a qualifiée de « fructueuse », M. Zitouni a précisé qu'il a été question des élections législatives organisées le 12 juin et de la formation du nouveau Gouvernement qui sera, a-t-il dit, « un Gouvernement de compétences et non pas un Gouvernement de partage de butin ». Après les élections législatives, le débat politique est passé de la rue au Parlement, a souligné le SG du RND. Il a aussi été question, lors de la rencontre, de la nouvelle carte politique post-législatives, a-t-il fait savoir, affirmant que « la classe politique nationale est tenue de contribuer aux efforts visant à remédier aux lacunes enregistrées et à capitaliser sur les points positifs ». Par ailleurs, le président de la République, a reçu, le même jour, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri, dans le cadre des consultations politiques élargies pour la formation du nouveau Gouvernement. « Nous avons été reçu par le président de la République qui nous a fait part de ses orientations et de ses opinions pour la période post-législatives. Nous avons abordé plusieurs sujets, aux plans économique et politique, et évoqué des aspects présents et futurs », a déclaré M. Makri au terme de l'audience.

R.N.

La grève des cheminots se poursuit

La circulation des Algérois chamboulée

Des perturbations dans les lignes ferroviaires desservant les banlieues d'Alger ont été enregistrées, hier, pour le deuxième jour consécutif, suite au débrayage observé par les cheminots.

En effet, les travailleurs et les conducteurs de trains poursuivent leur grève, après que la Fédération nationale des cheminots ait annoncé avant-hier qu'elle s'engageait dans une grève ouverte pour protester contre ce que les cheminots considéraient comme des mesures arbitraires à leur encontre. Activant sous la bannière de l'UGTA, la FNC a rendu public, sur Facebook, un communiqué dans lequel « elle a annoncé son entrée dans une grève nationale ouverte à compter de la mi-journée de dimanche 27 juin ». De son côté, la direction de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a qualifié cette grève d'« illégale », car ne respectant pas les conditions requises, a indiqué un responsable de l'entreprise. Dans une déclaration à l'agence officielle, le même responsable a précisé que « les grandes lignes liant Alger à d'autres wilayas continuent à fonctionner normalement », mais

les lignes entre Alger et sa périphérie ont connu un mouvement de grève auquel a appelé la Fédération nationale des cheminots (FNC) et qui « n'a été ni signalé ni motivé par des revendications socio-professionnelles au niveau de la direction ». La grève est illégale en ce sens qu'elle n'a pas respecté les conditions stipulées par la loi, à savoir l'annonce d'un préavis de grève de huit jours, avec présentation d'une plateforme de revendications d'ordre social ou professionnel, a-t-il souligné, indiquant que l'administration n'a reçu, jusqu'à dimanche après-midi, rien d'officiel. Et d'affirmer que « l'administration reste ouverte au dialogue et à toute proposition formulée par le syndicat dans le cadre des capacités de la Société ».

Pour sa part, et pour motiver le préavis de grève, la Fédération a cité « la situation socio-professionnelle de la SNTF », revendiquant à ce propos, « le maintien des acquis syndicaux socio-professionnels ainsi que la régularisation de la grille des salaires (le point indiciaire 82 et non 80) et de l'affaire des fonctionnaires licenciés ». En ce qui concerne les salaires,

la SNTF avait dit, samedi dans un communiqué adressé à l'ensemble de ses employés, procéder à l'application du décret présidentiel fixant le salaire national minimum garanti (SNMG) à 20.000 dinars à compter de juin 2021. La SNTF avait affirmé que la question relative à l'écart de 500 dinars qui équivaut au point indiciaire 82 serait examinée ultérieurement sous l'angle de l'augmentation du salaire de base et de l'actualisation de la grille des salaires. Selon la société, il existe une différence entre le SNMG fixé par le décret présidentiel du 7 avril 2021, d'ailleurs non négociable, et le salaire de base qui est négociable en fonction de la situation et de la spécificité de chaque entreprise.

Concernant l'effet rétroactif de cette augmentation à compter de juin 2020, la même source a rappelé que le partenaire social avait été invité à la table des négociations, en mai dernier, pour la mise en place d'un échancier de versement des rappels aux travailleurs en tenant compte de la situation financière « critique » que traverse la société.

Djamila Sai

JUSTICE

Affaire de corruption à l'EGT de Tipasa

« Deux à huit ans de prison requises par le parquet »

Deux (02) à huit (08) ans de prison ferme, telles sont les peines requises par le procureur général près la Cour de Tipasa à l'encontre des accusés impliqués dans l'affaire de corruption au sein de l'Entreprise de gestion touristique (EGT). Le réquisitoire du parquet est intervenu lors de la deuxième audience du procès en appel des accusés, débuté samedi par l'audition des parties accusées, dont cinq anciens directeurs généraux (DG), le président et des membres du Conseil d'administration. Le procès se poursuit avec le plaidoyer de la défense. Le représentant du parquet général a requis une peine de 8 ans de prison ferme à l'encontre des deux anciens directeurs généraux, à savoir Bahlouli Mohamed (2014-2016) et Kaoula Yacine (2017-2020) assortie d'une amende d'un million DA. Ils ont été condamnés en première instance à 6 ans de prison ferme. Le procureur général adjoint a requis une peine de 6 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million DA à l'encontre de sept autres accusés, en l'occurrence le président du Conseil d'administration de l'EGT, Bar Aziz, un ancien DG, Chiah Rabah, un ancien DG par intérim, Aglouchi Mohamed (2016-2017), en sus d'autres cadres centraux de l'entreprise. Il s'agit de Kaouane Noureddine (directeur des finances et des moyens), Maglati Samia (directrice technique), Abdelhak Saadouni (chef de projet) et Khelifi Hamza, condamnés en première instance à des peines de 2 à 4 ans de prison ferme. Le Parquet a également requis une peine de 3 ans de prison ferme et une amende d'un million de DA à l'encontre de 6 autres fonctionnaires, dont la directrice de la modernisation à l'EGT, en l'occurrence Hadjira Deraouche. Le représentant du Parquet a plaidé pour l'incrimination des 11 autres accusés, dont la majorité sont des membres des commissions d'ouverture des plis et des marchés. Le premier procès avait, pour rappel, innocenté neuf fonctionnaires et prononcé à l'encontre des autres une peine de prison allant jusqu'à deux ans (6 + 11 accusés). Le représentant du Parquet général a plaidé pour l'endurcissement des peines, par contumace, à l'encontre de la société de construction portugaise « ACA », laquelle avait obtenu le marché de modernisation et réhabilitation de l'EGT et bénéficié d'indus avantages, condamnée en première instance à amende de 5 millions de DA avec exclusion de la procédure de passation de marchés publics en Algérie pendant cinq (5) ans.

Moncef Redha

Crise d'eau potable

Le «MRE» lance des plans d'urgence à travers l'ensemble du territoire

Pour faire face à la crise d'eau potable qui touche pratiquement la majorité des régions du pays, le ministère des Ressources en eau (MRE) a mis en place un programme d'urgence à travers l'ensemble du territoire national, a indiqué le secrétaire général du ministère M. Smail Amirouche.

Dans une déclaration à la Chaîne nationale III, l'ex-directeur général de l'Algérienne Des Eaux et l'actuel secrétaire général actuel du ministère des Ressources en eau a indiqué, je cite : «Depuis trois années, il y a eu une réduction drastique des précipitations, principalement dans les régions Centre et Ouest du pays, tandis que la région Est reste mieux arrosée. Il s'agit d'une réduction de 35 à 40% par année, ce qui a engendré une diminution drastique des volumes d'eau, emmagasinés dans les barrages». Ce dernier a ajouté que cette situation a conduit les responsables du secteur à lancer des plans d'urgence sur une vingtaine de régions à travers le territoire national. M. Smail Amirouche a fait savoir que si dans certaines wilayas la situation est maîtrisable, dans d'autres en revanche, la situation est un peu plus lourde. «Ces programmes d'urgence sont en cours de réalisation et seront confortés par d'autres solutions alternatives», a-t-il ajouté. Pour rappel, le département des Ressources en eau compte 22 wilayas fortement touchées où des solutions sont mises en œuvre.



■ S. Amirouche : «La réalisation de trois stations de dessalement de petite capacité a été lancée au mois de mars, pour combler le manque d'eau pour Alger et Tipasa». (Photo : DR)

Dans l'Ouest du pays, plus précisément à Sidi Bel-Abbès, où le barrage de Sidi Abdelli a connu un taux très faible de remplissage, la ville et plusieurs communes seront raccordées à la station de dessalement et au barrage de Sikkak (Tlemcen). Les travaux se terminent au mois de juillet, a-t-on appris. Cette nouvelle ressource va renforcer et garantir l'alimentation en eau potable de la population de Sidi Bel-Abbès, en attendant l'hiver prochain», selon le même responsable. M. Amirouche a indiqué que d'autres mesures ont été prises, à l'exemple des solutions apportées dans les wilayas de Sétif et de Bordj Bou-Arréridj. Ecoutez, le secrétaire général du ministère des Ressources en eau : «Il y a un transfert à partir du barrage d'Ighil Emda vers le barrage Mahouane à Sétif. Ainsi, il y aura un autre transfert cette fois-ci du barrage Mahouane de Sétif vers le barrage de Ain Zada qui alimente la wilaya de Bordj Bou-Arréridj. En revanche, pour le Centre du

pays et l'Algérois, la situation est plus complexe». Toujours et selon le secrétaire général du ministère, personne ne maîtrise les cycles hydrologiques et que la météo a contredit les prévisions. «Les rares pluies qui sont tombées ces trois dernières années n'ont pas permis un remplissage des oueds, dont les crues sont nécessaires pour alimenter les barrages», a-t-il affirmé. Pour parer à l'urgence, le ministère des Ressources en eau intensifie les forages de puits dans le Centre du pays. «Un vaste programme est lancé, principalement dans l'Algérois. Jusqu'à présent, 170 forages ont été lancés et encore 120 autres sont prévus», annonce le responsable. Une solution opérationnelle à court terme puisque «le délai moyen de réalisation d'un forage avec ses équipements, raccordé à l'électricité et aux canalisations, est de l'ordre de deux mois, au maximum», précise-t-il. «Des entreprises publiques et privées sont mobilisées pour les réaliser dans l'immédiat, les finan-

cements nécessaires ont été mobilisés par le Gouvernement et les travaux se déroulent correctement sur le terrain», affirme Smail Amirouche. En attendant, «la réalisation de trois stations de dessalement de petite capacité a été lancée au mois de mars, pour combler le manque d'eau pour Alger et Tipasa», annonce-t-il encore qui donne des précisions. «Trois stations de 10.000 m³ à Ain Benian, Zéralda et Bousmail, et une de 5.000 m³ à Palm Beach. Cette stations sera opérationnelle avant la fin du mois de juillet». Toujours autour de la capitale et dès la semaine prochaine, il est prévu la réalisation de trois nouvelles stations de dessalement monoblocs, d'une capacité totale cumulée de 150.000 m³ par jour. En somme, les citoyens doivent également prendre des mesures adéquates, de s'abstenir à gaspiller de l'eau afin que les efforts déployés par le MRE et les autorités du pays puissent avoir des résultats positifs.

Moncef Redha

DRDPA
Autorisation d'importation
du matériel agricole

Vers la promotion des cultures stratégiques et industrielles

Le directeur de la régulation et du développement de la production agricole (DRDPA), Messaoud Bendridi a indiqué que l'autorisation d'importation du matériel agricole et d'équipements de production permettra de promouvoir les cultures stratégiques et industrielles en vue de l'utilisation d'un matériel intégré et moderne dans les différentes filières agricoles. Ce qui va permettre de même à réaliser une production conforme aux normes internationales.

M. Bendridi a précisé, dans un entretien accordé à l'APS, que le secteur avait amorcé l'élaboration de textes d'application du décret exécutif 20-312 paru au Journal officiel 38 portant conditions et modalités d'octroi de l'autorisation de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés dans le cadre d'activités de production de biens et services, en vue de l'utilisation d'un matériel intégré et moderne dans diverses filières agricoles et de la réalisation d'une production conforme aux normes internationales.

Le même responsable a relevé que le secteur œuvre à la promotion des cultures stratégiques et industrielles particulièrement le blé dur, les produits laitiers, la tomate industrielle, les olives, la pomme de terre et bien d'autres qui ont besoin d'unités de transformation industrielle. Ce qui exigeant, précise-t-il, l'importation de matériels et d'équipements sophistiqués destinés aux opérations de production, de récolte, de transformation et d'emballage, lesquelles concernent la ligne de production, les équipements de production ou les lignes et les équipements de production rénovés.

A ce propos, M. Bendridi, a fait savoir que des réunions ont été tenues en permanence avec des cadres du ministère des Finances pour examiner les possibilités et moyens de soutien indirect à l'importation de ces équipements en vue de mettre le producteur dans une bonne situation financière, notamment les entreprises qui viennent d'entamer leurs premières années de production. Par ailleurs, l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS) contribuera également à l'organisation des chaînes de production, en se focalisant sur les produits dont les prix connaissent une hausse sur les marchés internationaux, à l'instar de la betterave, du maïs et du colza.

Le secteur subventionne le matériel agricole fabriqué localement et utilisé dans les cultures stratégiques (céréaliculture) par le biais d'un prêt de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) avec un taux allant de 30 à 40% de la valeur du matériel agricole, outre des crédits octroyés aux agriculteurs pour l'acquisition de moissonneuses-batteuses (entre 35 et 40%) et l'appui au renouvellement des moissonneuses qui ont plus de 15 ans d'activité, et ce, avec un taux de 70% de leur valeur.

Manel Z.

Campagne agricole

D'importants moyens humains et matériels mobilisés

Ce dernier jeudi, les secteurs agricole et rural de l'ensemble du territoire étaient en ébullition. Il y avait de quoi avec la présence sur le terrain des opérations agricoles l'ensemble des principaux acteurs et financiers ainsi que des éleveurs, agriculteurs, éleveurs bovins et ovins. Il y avait aussi des techniciens, agronomes, éleveurs pêcheurs, Chambres d'agriculture et autres acteurs des services agricoles, laiterie, pêcheurs et autres chercheurs, universitaires et techniciens à la recherche d'un support technique ou plusieurs villes de l'Est du pays pour chercher un porteur de projet ou financier à même de répondre à leurs attentes. Pour tenter de sensibiliser les décideurs sur les difficultés auxquelles ils sont confrontés quand il s'agit de coup d'envoi de campagne agricole. Et c'était le cas ce dernier jeudi avec la présence des cadres centraux du ministère de l'Agriculture. Tous étaient venus en nombre pour, officiellement, apporter aide et soutien à la réussite de la campagne agricole 2020/2021.

Ce qui a formé une réelle image d'une foire agricole qui a vu la participation des éleveurs ovins bovins, marins pêcheurs et universitaires acteurs des différentes chambres de l'Agriculture du pays et des autorités locales. C'est en effet à partir des fermes-pilotes que cette campagne 2020/2021 a été entamée

avec la mise en route des moissonneuses et le souhait de tout un chacun de voir se concrétiser le développement agricole de toutes les régions du pays. C'est dans ce sens qu'ont été axées les interventions des agriculteurs, éleveurs et des responsables agricoles à la présentation des chiffres établis. Il y a ceux qui ont été plus clairs dans leur approche telle que celle des produits secs et des possibilités des wilayas de produire plus en termes de blé dur local, le blé tendre et l'orge, l'avoine ainsi que les pois chiches, les lentilles, les fèves et les fèves. Ainsi, dans cette perspective, plusieurs points de collecte des céréales ont été prévus.

Ces entrepôts sont en mesure d'emmagasiner d'importantes récoltes. Notons que l'ensemble des moyens humains et matériels ont été réunis pour la réussite de cette campagne. Telles les moissonneuses-batteuses réquisitionnées pour traiter en premier de grandes surfaces à exploiter par des communes agricoles à grandes superficies.

Ces actions entrent dans le cadre de la préservation des productions afin d'abord d'augmenter les quantités de céréales, ne plus recourir ou à tout le moins à être destinées à l'exportation. Et cela grâce aux efforts constants des différentes directions de l'agriculture, l'institut technique, l'office des

graines et les laboratoires de suivi et de contrôle qui veillent à la qualité des grains pour assurer une plus grande pureté et de haute qualité.

C'est ce qu'ont confirmé plusieurs cadres gestionnaires des Chambres agricoles et des instituts. Le président de la Caisse régionale de l'entraide agricole a fait un exposé sur les facilitations accordées aux producteurs par son institution. Reprenant à leur compte les déclarations de leurs homologues spécialisés, plusieurs cadres gestionnaires dans la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) ont expliqué que la logistique adoptée pour éviter les longues files de camions et les moyens offerts pour le stockage. Il s'agit notamment de l'orge fixé à un prix qui arrange tous les parties. Tous les fellahs ont déjà cédé leurs récoltes. Ils seront rapidement régularisés. Il y a lieu de noter que dans la région de Annaba, une baisse des surfaces réservées à la production par rapport à la saison écoulée 2019/2020. Elle a baissé de 20% par suite des mauvaises conditions climatiques qui ont prévalu tout au long de l'année 2020. Avec la sécheresse qui persiste et l'eau qui se fait rare rien ne dit que cet appel au secours des agriculteurs et des pêcheurs algériens sera entendu.

A. Djabali

INFO EXPRESS

Sidi Bel-Abbès

Un nouveau-né retrouvé sans vie sur la route

Un nouveau-né à été retrouvé abandonné sans vie dans une rue, à la cité Moconai, rapporte un communiqué de la cellule de communication de la Protection civile. Les sapeurs-pompiers l'ont évacué au service de la morgue à l'hôpital Hassani Aek, et une enquête a été ouverte pour élucider le mystère de ce drame.

Djillali Toumi

Relizane

Un fellah attaqué par un essaim d'abeilles à Zemmoura

Les habitants de la localité de Zemmoura sont sous le choc depuis l'annonce du drame perpétré dans leur région ayant occasionné la mort d'un promeneur dans des circonstances tragiques. La nouvelle est tombée tel un couperet et a vite fait le tour de la localité et ses communes limitrophes. En effet, un fellah, âgé de 59 ans, est décédé dans l'après-midi de ce vendredi aux environs de 19 heures, après avoir été attaqué par un essaim composé de milliers d'abeilles, alors qu'il se promenait sur un chemin agricole aux abords d'une forêt fortement boisée, relevant de la commune de Zemmoura, située au Sud, à 30 kilomètres de Relizane-ville, selon des sources concordantes, a-t-on appris. Vers 19 heures, un autre promeneur qui l'accompagnait, a alerté les secours alors qu'il était quant à lui assailli par une nuée d'abeilles en furie. Ce dernier a été aidé par l'intervention d'un apiculteur, qui prélevait son miel sur des ruches situées à proximité, et a enfumé les insectes pollinisateurs, indique nos sources d'information.

N. Malik

Sidi Bel-Abbès

Quinze régions bénéficient de la nouvelle technologie FTTH

Durant le premier semestre de l'année 2021, et dans le cadre du développement en moyens de technologie de l'information et de la communication (TIC), la wilaya de Sidi Bel-Abbès a bénéficié d'un large programme de modernisation et de développement des différentes couches qui composent son infrastructure réseau, rapporte un communiqué de la cellule de l'entreprise Algérie Télécom.

Ainsi, quinze (15) régions de la nouvelle offre Idoom Fibre. Une technique de raccordement direct, qui signifie d'ailleurs « fibre jusqu'au domicile ». Le câble optique déployé depuis le nœud de raccordement optique est tiré directement jusqu'au logement ou à l'endroit de l'abonné via une prise terminale optique. Les communes et cités qui ont bénéficié de cette technique sont :



Benitala, Belbouche, cités 50+44+84+30 logts, Bellouladi, lotissement 581, lots Sidi Ali Benyouub, diar El Hayet, Hassi Za-

hana, Keddadra cité (50+51) (r+1) + 52 logts, Lamtar, cité 185 lots Tabia, cité Houari Boumediène, Sidi Ali Boussidi, cité 122 lots Mohamed Boudiaf+48, lots

Sidi Ali Boussidi, cité Hai E'Salam, Ain El Berd, cité 90+90 logts, Tessala, cité 260 logts, Sfisef, cité 271 logts Belarbi, Hai El Horia (125 lots), Sidi Brahim. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la direction opérationnelle pour parer à l'isolement dans le domaine des communications et de l'internet des zones avoisinantes, d'autant plus que cette nouvelle technologie utilise des fibres optiques à très haut débit, offrant une meilleure prestation et permettant la modernisation et le développement du réseau téléphonique. Par ailleurs, et dans l'objectif satisfaire au mieux la clientèle, une station 4G LTE a été mise en production à Tame-laka, portant ainsi le nombre d'antennes installées et mises en production sur le territoire de la wilaya de Sidi Bel Abbès à un total de cinquante-cinq (55) stations, conclut le communiqué.

Djillali Toumi

Licenciés abusivement depuis 2016 : Des travailleurs d'Art et Culture protestent depuis 73 jours

Une dizaine de travailleurs de l'EPIC Art et Culture, sous tutelle de la wilaya d'Alger, observent depuis exactement 73 jours un mouvement de protestation au niveau de la centrale syndicale (UGTA) dénonçant leur licenciement abusif survenu en décembre 2016. Ils interpellent le président Tebboune d'intervenir pour le règlement de leur situation.

Les protestataires qui investissent les couloirs de l'UGTA depuis le 18 avril dernier, crient à l'injustice exercée à leur encontre de la part de l'administration de l'EPIC Art et Culture et revendiquent leur réintégration. « Jusqu'à ce jour, il n'y a eu aucun geste concret montrant la bonne intention de la tutelle pour le règlement de notre situa-



tion socioprofessionnelle », nous indiquent-ils, réclamant leurs droits les plus légitimes. Ces travailleurs malmenés dans plusieurs sens, affirment avoir reçu des promesses jamais tenues et sans aucune garantie. Il s'agit d'un ensemble de propositions

unilatérales qui remontent, précise-t-on, à l'administration Zoukh. Il s'agit notamment d'une proposition allant dans le sens d'un nouveau recrutement dans une autre EPIC, alors que les licenciés abusivement travaillaient sous contrat d'une

durée indéterminée (CDI), ce qui rend ladite proposition de l'administration à la fois illogique et illégale. Pour ce qui est des raisons du licenciement, les concernés avancent la thèse d'un règlement de compte faisant suite à une réclamation, à l'époque, pour l'ouverture d'une enquête sur la gestion douteuse de l'EPIC, ce qui leur a coûté leurs postes de travail. Depuis, au moins neuf pères de famille sont sans revenus et ne savent pas à quel saint se vouer devant le silence total de l'employeur ainsi que celui de leurs représentants au sein de l'UGTA. En effet, ils interpellent les hautes autorités de l'Etat, à leur tête le président de la République pour leur rendre justice.

R.Z

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^{ème} degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB : 0799 54 78 67
CCP : 170 280 18 clé 90

Demande d'aide financière

Jeune homme, âgé de 20 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 06 74 48 82 94

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

monde

La France se retire du Sahel

L'armée française se prépare à un futur conflit de haute intensité

Sans aucun doute, le Président français a annoncé le retrait de la France du Sahel et le budget militaire est en hausse pour la troisième année consécutive. Les chefs des armées se préparent à un futur conflit d'une grande intensité. Un exercice d'envergure aura lieu en 2023, les forces américaines et britanniques pourraient probablement y participer, a rapporté une agence médiatique fiable.



Après huit ans de présence française au Sahel, le 10 juin 2021, Emmanuel Macron a annoncé la fin de l'opération Barkhane en tant qu'opération extérieure. Celle-ci a été la plus longue et la plus coûteuse depuis la Seconde Guerre mondiale. Paris a déployé plus de 5.000 soldats sur 11 bases militaires dont six au Mali, contre les djihadistes affiliés au groupe État islamique et à Al-Qaïda. Malheureusement, les massacres de civils se poursuivent au Mali, au Niger et au Burkina Faso. Si cette annonce s'inscrit dans la volonté politique déjà évoquée par le chef de l'État en début d'année de réduire à moyen terme la présence militaire française dans le Sahel, il apparaît qu'un conflit de grande intensité impliquant la France dans un futur proche peut être une hypothèse envisagée très concrètement par l'armée. Fin mars, le magazine britannique *The Economist* a rapporté la tenue en 2023 d'un exercice militaire de très grande ampleur, baptisé Orion.

D'après cette source d'information, l'exercice aura lieu en Champagne-Ardenne, engageant jusqu'à 10.000 soldats et l'armée de l'Air. Il impliquera toute la gamme des capacités

militaires françaises, se composera d'exercices au niveau des postes de commandement, de scénarios hybrides, de simulations et de manœuvres à tirs réels. Des forces belges, britanniques et américaines pourraient également y participer. «Aujourd'hui l'armée française serait incapable d'engager une division capable de manœuvrer, et c'est pour ça que cet exercice vise à redonner à l'armée française l'habitude à engager et commander des moyens sur de vastes espaces et des durées longues. Et cette évolution paraît particulièrement raisonnable, en particulier si on veut que ce genre de guerre ne se déclenche pas», a commenté Vincent Desportes, général de division de l'armée de terre française, pour *Atlantico* en avril 2021. D'après cet officier

supérieur le monde se dirige vers de plus en plus de violences et de conflits armés, les guerres de demain pourraient être des guerres extrêmement violentes, même si pas très longues. «Si un conflit de haute intensité venait à se déclencher, on n'en connaît pas les conditions, mais les candidats sont nombreux, la Russie, la Chine, les États-Unis, l'Iran, la Turquie, ce conflit serait éminemment dévastateur et la société en serait profondément transformée comme elle l'a été en 1918 ou en 1945», a-t-il avancé.

Le budget de l'armée française en hausse

Selon les données de la défense française, le budget est en hausse pour la troisième année consécutive. En 2021,

selon la loi de finances adoptée par l'Assemblée nationale fin décembre, 39,2 milliards d'euros seront consacrés aux armées, soit une hausse de 1,7 milliard par rapport à l'année 2020 (37,5 milliards d'euros). D'après le communiqué du ministère des armées les grands axes du budget seront la montée en puissance des équipements soit (157 blindés Griffon et 20 Jaguar pour l'armée de Terre, une nouvelle frégate multi missions pour la Marine nationale et trois nouveaux avions MRTT Phénix pour l'armée de l'Air et de l'Espace), ainsi qu'un investissement en matière d'innovation et de recrutement comme l'embauche de 27.000 personnes, dans le renseignement et la cyberdéfense, est prévue.

Oki Faouzi

Espagne/Sahara occidental

CEAS-Sahara lance une campagne de soutien à la militante sahraouie Sultana Khaya

La Coordination espagnole des associations solidaires avec le Sahara occidental (CEAS-Sahara) a lancé samedi une campagne de soutien en faveur de la militante sahraouie des droits humains, Sultana Sid Ibrahim Khaya, placée depuis novembre dernier, en résidence surveillée par les autorités de l'occupation marocaine à Boujdour, au Sahara occidental occupé. La CEAS-Sahara, présidé par Xavi Serra, a tenu samedi une assemblée générale, avec la participation d'une représentation de la Task Force européenne. La réunion a été l'occasion de connaître la situation de la militante sahraouie Sultana Khaya, et de lancer une

nouvelle campagne en sa faveur. «Tout le travail effectué ces derniers temps vise à rendre visible la cause sahraouie», a affirmé Dih Noucha, au nom de la délégation sahraouie pour l'Espagne, dans son discours. La CEAS a en outre exprimé sa «gratitude» à Sultana, et à sa famille qui, dit-elle, se bat jour après jour dans des conditions extrêmes, pour l'indépendance du Sahara occidental, occupé depuis 1975.

Tout en remerciant la CEAS-Sahara pour le lancement de cette campagne de soutien en sa faveur, Sultana Khaya a, dans une intervention, révélé les représailles constantes de l'occupant marocain,

qui ne lui permet pas d'avoir des visites. La militante sahraouie des droits humains subit un siège policier imposé à son domicile dans la ville de Boujdour occupée, depuis son retour d'Espagne en novembre 2020. Sa mère de 84 ans qui vit avec elle souffre également de cette situation injuste.

Au cours de cette période d'assignation à résidence forcée, Khaya a signalé à l'assemblée du CEAS des attaques au cours desquelles elle a été frappée à la tête jusqu'au sang, sa main droite a été fracturée et son œil a été endommagé. Il y a aussi une barrière de police qui empêche les visiteurs d'entrer et contrôle les sorties. Depuis des

mois, Sultana Khaya, sa sœur et sa mère subissent une forte répression marocaine, en raison de leur combat pour l'autodétermination et l'indépendance du peuple sahraoui. Malgré les intimidations et les tortures physiques et verbales, Sultana Khaya affirme que «cela ne l'empêchera pas de continuer son combat». Elle a, par ailleurs, souligné que «le silence de l'ONU sur ce à quoi sont exposés les Sahraouis dans un pays qui relève de sa juridiction et de sa responsabilité, encouragera l'occupation et ses responsables à commettre davantage de crimes contre les Sahraouis».

R.R

contribution

Les défis de l'Algérie 2021/2024 face aux tensions budgétaires

La croissance économique reposant sur une nouvelle organisation ministérielle et territoriale, s'insérant dans le cadre d'une planification stratégique



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Dans la pratique des affaires n'existent pas de sentiments, l'attrait de l'investissement productif y compris les services à valeur ajoutée qu'il soit étranger ou national reposant sur la visibilité et la confiance. Comme j'ai eu à le rappeler dans différentes contributions nationales et internationales, largement diffusées entre 1976/2019 afin de rapprocher l'Etat du citoyen se pose l'urgence d'une manière claire pour nos gouvernants de comprendre le fonctionnement de la société loin des bureaux climatisés. L'objet de cette contribution, avec les tensions budgétaires et géostratégiques, l'Algérie n'ayant pas besoin d'une pléthore de 40 ministères qui se télescopent dont l'expérience récente a montré le manque de cohérence et de management stratégique idem pour les collectivités locale. L'efficacité des institutions, sous réserve d'une planification stratégique devra s'articuler autour de grands ministères homogènes et de 5/6 grands pôles régionaux pour faire face à la crise économique et redonner confiance aux citoyens,

1-Eviter le changement perpétuel de cadre juridique et urgence. Une nouvelle organisation ministérielle

1.1-Avant 1965, l'autogestion était privilégiée ; de 1965 à 1980, nous avons de grandes sociétés nationales et de 1980 à 1988, nous assistons à une première restructuration découpant les grandes sociétés nationales. Comme conséquence de la crise de 1986 qui a vu le cours du pétrole s'effondrer, des réformes timides sont entamées en 1988 : l'Etat crée 8 fonds de participation qui étaient chargés de gérer les portefeuilles de l'Etat. Comme conséquence de la cessation de paiement en 1994 et l'accord de rééchelonnement en 1996, l'Etat crée 11 holdings en plus des 5 régionaux avec un Conseil national des privatisations ; en 2000, nous assistons à leur fusion en 5 méga holdings et la suppression du Conseil national des privatisations ; en 2001, nouvelle organisation et l'on crée 28 Sociétés de gestion de participation de l'Etat (SGP) en plus des grandes entreprises considérées comme stratégiques. Lors de différents Conseils de gouvernements tenus durant toute l'année 2007/2008, une nouvelle organisation est proposée par le ministère de la Promotion de l'Investissement autour de grands groupes industriels, qui n'a pas fait l'unanimité Sonatrach et Sonelgaz n'étant pas concernées par cette organisation répondant à des lois spécifiques. Depuis à aujourd'hui existent des organisations hétérogènes des capitaux marchands de l'Etat avec une tendance de

Le gouvernement Djerrad a déposé sa démission et un nouveau gouvernement devrait être mis prochainement en place, en espérant du fait de vives tensions budgétaires, sociales et des tensions géostratégiques de privilégier l'efficacité et non la pléthore de ministres pour satisfaire des appétits partisans. Car une enquête récente, d'un centre de recherche sérieux le Cread montre clairement, contrairement aux discours euphoriques du ministre des Finances et du président du Conseil économique et social, voulant justifier un bilan mitigé, point de vue que ne partage pas même le président de la République, ni la majorité des experts, induisant en erreur les décideurs, rejoignant nos analyses, que la situation socio-économique est préoccupante. Mais sans verser dans la sinistrose, elle peut être redressée, sous réserve d'une autre gouvernance et d'une nouvelle trajectoire axée sur de profondes réformes. Car à un mauvais diagnostic, il en résulte forcément une mauvaise politique Il y a lieu donc de procéder sans complaisance à un examen très lucide de la situation pour mieux réagir dans plusieurs segments de la vie économique et sociale : tels l'éducation-formation, le savoir pilier du développement, la santé, la modernisation de l'agriculture, la culture financière des acteurs économiques, l'efficacité de l'administration, la relance des entreprises, à travers une nouvelle politique industrielle, lutter contre les déséquilibres régionaux et les inégalités sociales, la formation civique et politique de la jeunesse et tant d'autres domaines.

revenir à la tutelle des ministères où les PDG d'entreprises publiques ont peu d'autonomie. Aussi la question qui se pose : n'y a-t-il pas confusion du fait de l'ancienne culture bureaucratique entre le tout Etat et un rôle plus accrue de l'Etat régulateur stratégique en économie de marché, différence de taille pour toute politique économique fiable lorsqu'on sait que l'assainissement des entreprises publiques en Algérie a coûté selon la déclaration en janvier 2021 l'ex: ministre délégué chargé de la Prospective l'équivalent de 250 milliards de dollars sur les 25 dernières années sans résultats, plus de 80% des entreprises étant revenues à la case de départ. C'est dans cet esprit que le gouvernement algérien courant 2009 a décidé d'introduire la règle des 49/51% généralisée à tous les secteurs ce qui a nui à l'attrait de l'investissement étranger et a permis des transferts illicites de capitaux avec parfois la complicité de partenaires étrangers non mus par la création de valeur ajoutée interne. Or comme je l'ai mis en relief dans plusieurs interviews nationales (www.google.com 2008/2009) et internationales la Tribune.fr du 13 mai 2013 (France) et l'American Herald tribune (USA) du 26 décembre 2016 il faut éviter l'utopie tant économique que politique, la règle des 49/51% ayant pour fondement l'idéologie et non l'efficacité économique. Ces changements périodes de cadres juridiques démobilisent les cadres du secteur économique public, les investisseurs privés nationaux et internationaux, montrant clairement la dominance de la vision administrative et non économique liée à l'absence de visibilité et de cohérence dans la démarche de la réforme globale, renvoyant au blocage systémique intimement lié aux aspects de gouvernance du fait que l'on ne peut isoler la gouvernance de l'entreprise de la gouvernance globale. C'est qu' en ce mois de juin 2021, l'Algérie est toujours en transition, ni une économie étatisée ni une économie de marché, qui doit se fonder sur des mécanismes concurrentiels dans tous les domaines cohabitant une gestion administrée toujours dominante avec des embryons de libéralisation. D'où l'importance du rôle stratégique de l'Etat régulateur, comme en témoigne le poids de la bureaucratie, la corruption (renvoyant à la refonte de l'Etat), la léthargie du système financier, l'épineux problème du foncier, l'inadap-

tation du système socio-éducatif et la dominance des emplois rente sans une véritable politique salariale fondée sur le travail et l'intelligence, car le devoir de solidarité ne saurait signifier versement de traitement sans efforts, vision populiste suicidaire.

1.2-Comme j'ai eu à le préciser dans plusieurs contributions parues entre 2006/2008 cette réorganisation devient urgente pour des raisons d'économies de gestion et d'efficacité gouvernementale autour de grands ministères avec des secrétariats d'Etat techniques limités qui n'assistent pas au conseil des ministres, le principal responsable étant le Ministre de tutelle devant combiner le dialogue productif et l'unité de commandement.

L'Etat doit réduire son train de vie, donner l'exemple de rigueur, éviter en cette période de crise des dépenses inutiles de prestige sans impacts véritables sur le devenir économique du pays et donc sur l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens. D'ailleurs un regroupement des ambassades, excepté pour des pays avec qui l'Algérie entretient d'importantes relations commerciales, devrait rentrer dans cette réorganisation.

A ce titre, je suggère les pistes suivantes : Etant dans un régime semi présidentiel, de grands départements au niveau de la présidence de la République devraient être créés pour les orientations stratégiques, collant avec la nouvelle organisation ministérielle, l'exécutif étant chargé comme son nom l'indique d'exécuter le programme dans sa globalité après adoption par les deux chambres. Comme c'est en accordant la priorité à la connaissance que les politiques publiques apporteront des réponses à la pauvreté, à la fois rurale et urbaine, et surtout à l'évolution du chômage par la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus, en particulier pour les groupes vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, je préconise un grand ministère de l'Education nationale et de la recherche scientifique (la revalorisation des compétences) regroupant le primaire, le secondaire, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle. Il ya urgence de la création d'un grand ministère de l'Economie couplant le ministère des Finances, le ministère du Commerce et le ministère des Investissements de l'Industrie, de la PMI /PME tout en lui rattachant les Mines,

segment stratégique de la relance industrielle.

Les différentes agences chargées de l'investissement qui se télescopent et qui sont loin d'avoir répondu aux attentes des pouvoirs publics malgré de nombreux avantages accordés, (ANDI – emploi des jeunes etc.) devront être rattachés à ce ministère pour plus de cohérence. Le secteur tourisme devrait être couplé avec celui de l'artisanat et de la culture.

Le défi majeur du XXIème siècle étant celui de l'eau, dont l'Algérie et plus globalement, l'Afrique devrait connaître selon l'ONU une importante sécheresse 2024/2025, la solution étant le dessalement de l'eau de mer dont la base est le gaz, combiné avec les énergies renouvelables au ministère clef de l'Energie, il y aurait lieu de lui adjoindre celui des Ressources en eau tout en impulsant l'industrie pétrochimique et les énergies renouvelables qui accusent un retard important. Quant au ministère du Travail, logiquement il devrait intégrer celui de la Solidarité nationale et toutes les caisses de sécurité sociale. Quant au secteur de la Santé il serait chargé outre ses missions traditionnelles, il devrait promouvoir en collaboration avec les centres de recherche les industries pharmaceutiques. Devraient également être regroupés le ministère des Postes et des nouvelles Technologies, celui de l'Information, pouvant exister une porte-parole au niveau du gouvernement pour l'information officielle.

L'agriculture et la pêche formeraient un tout ainsi que les Transports, Travaux publics et l'Habitat. Quant aux structures de la Jeunesse et des Sports, celui de la Promotion de la condition féminine, de la protection de l'enfance, ils devront faire l'objet d'un traitement particulier. Il est entendu, du fait de leur sensibilité, comme dans tous les pays du monde, l'organisation du ministère de la Défense et des services de sécurité qui a accompli un important travail dans la formation, des Affaires Etrangères et de la Justice (l'indépendance de la justice étant consacré dans la constitution), il faut faire confiance à leurs structures, dans ce domaine, pour leurs adaptations au bouleversement du nouveau monde

2.-Aller vers une réelle décentralisation autour de grands pôles régionaux

2.1-L'Algérie s'étend sur 2 380 000 km² dont 2 100 000 km² d'espace saharien avec une frontière de plus de 1000km posant un problème sécuritaire dans une zone turbulente (voir notre intervention à l'Institut militaire de documentation et de prospective –IMDEP-MDN 2019)

La densité paraît faible, mais les 9/10e de la population sont concentrés sur les terres du Nord. Sa situation géographique est stratégique : en face de l'Europe, côtoyant la Tunisie, l'Atlantique Maroc/Mauritanie, la Libye, le Mali et le Niger comme point d'appui de l'Afrique sub-saharienne. L'objectif stratégique horizon 2020/2030 est d'éviter que plus de 95% de la population vive sur moins de 10% du territoire et avoir une autre vision de l'aménagement de l'espace.

(A suivre)
A.M

Béchar

La nappe du Grand Erg occidental, à même de sécuriser les besoins en eau de Béni-Abbès

La nappe du Grand Erg occidental est l'une des plus importantes ressources hydriques souterraines pouvant sécuriser les besoins croissants en eau potable de la wilaya de Béni-Abbès, selon un expert en eau, Dr Merzougui Touhami.

«Les besoins en eau sans cesse en augmentation de cette nouvelle wilaya, située dans le même espace naturel, ne pourront être satisfaits que par cette ressource souterraine dont la réserve théorique est estimée à plus de trois (3) milliards de M³», a précisé M. Touhami, lors d'une rencontre avec l'APS.

«A partir de cette nappe qui s'étend sur 12.000 km², il est possible de sécuriser l'alimentation en eau potable (AEP) des habitants de cette région et satisfaire les besoins en eau pour l'irrigation agricole», a ajouté l'expert.

Une opération possible à travers la réalisation d'un projet de transfert des eaux de cette nappe vers plusieurs collectivités de cette wilaya, située à 240 km au sud de Bechar et dont les besoins en eau devraient être à l'horizon 2050 de l'ordre 3.500 m³ par jour, a expliqué M. Touhami qui est enseignant-chercheur à l'Université «Tahri Mohamed» à Bechar et auteur d'une étude sur le thème «les ressources en eau au Sahara algérien sont mal connues et mal exploitées».

«Actuellement, l'AEP de la population de cette région aride est assurée à raison de 2.555 m³/jour, grâce à la source de Béni-Abbès, soit 1.555 m³/jour, le reste provenant de forages et autres puits réalisés pour les besoins des habitants et des autres secteurs d'activités», signale l'expert, ancien-



nement cadre-responsable local de l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH).

Une étude hydrogéologique globale de Beni-Abbès s'impose

De l'avis de M. Touhami, l'exploitation de la nappe du grand Erg occidental, ainsi que celles de l'Ougarta et de la Hamada du Guir, qui ont des débits de 5 à 30 litres/seconde, peuvent être «un plus» et «une solution» pour la sécurisation totale dans les prochaines décennies des besoins en eau de la région. Plaidant pour le lancement d'une étude hydrogéologique globale pour approfondir les

connaissances et données en matière de potentialités de la région de Béni-Abbès, l'expert souhaite une gestion économique des chapelets des sources d'eau de la région, qui s'étendent de la commune d'Igli à celle de Kerzaz, soit sur plus de 167 km, et qui ont un débit de 20.000 m³/jour.

Il prône aussi la réalisation d'une station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) de la wilaya, dont les rejets en ce type d'eau sont de l'ordre de sept (7) millions de m³/an et dont «les eaux traitées et épurées peuvent être réutilisées à des fins d'irrigation agricoles ou pour toutes activités

industrielles, appelées à voir le jour dans cette région à potentialités minières avérées».

M. Touhami estime tout aussi nécessaire la mobilisation des ressources hydriques superficielles, à travers l'encouragement du Haut commissariat à l'agriculture saharienne ainsi que les secteurs des ressources en eau et des services agricoles à investir à l'avenir dans la réalisation de digues et autres retenues collinaires sur le lit de l'Oued-Saoura long de 250 km et qui traverse la région après les crues annuelles des Oueds Guir et Zousfana.

R.R

Alger

Sortie de dix nouvelles promotions de l'Ecole supérieure du matériel d'El Harrach

Une cérémonie de sortie de dix (10) nouvelles promotions a été organisée dimanche à l'Ecole supérieure du matériel «Moudjahid Benmokhtar Cheikh Amoud» d'El Harrach (Alger), après une formation scientifique et militaire intégrée. Les promotions, dont la cérémonie de sortie a été présidée par le directeur central du matériel au ministère de la Défense nationale, le général-major Seddiki Smaïl, en présence de généraux-majors, de généraux et d'officiers supérieurs des différents services et directions de l'Armée nationale populaire (ANP), comptent la 37e promotion des cours de commandement et d'Etat-major, la 78e promotion des cours de perfectionnement, la 5e promotion de Master «LMD», de la 23e promotion des cours d'application et de la 13e promotion des élèves officiers de formation spéciale. Il s'agit également de la 11e promotion de Licence «LMD», de la 1ère promotion de formation militaire commune de base, de la 48e promotion de la session d'aptitude militaire professionnelle de 2e degré, de la 91e promotion de la session d'aptitude militaire professionnelle de 1er degré et de la 48e promotion du certificat militaire professionnel de 2e degré (CMP2). Comme

chaque année, des stagiaires et élèves de pays frères et amis de l'Algérie ont été formés à l'Ecole supérieure du matériel d'El-Harrach. Après avoir passé en revue les promotions sortantes et remis les diplômes et grades aux lauréats, le général-major Seddiki a donné son aval pour que ces nouvelles promotions soient baptisées du nom du moudjahid feu Guerfi Ali, dit «Si Ahmed». Dans une allocution prononcée à cette occasion, le commandant de l'Ecole supérieure du matériel d'El-Harrach, le colonel Saoudi Hamadache a indiqué que ces promotions ont reçu une formation scientifique et militaire intégrée dans plusieurs spécialités dispensée selon les méthodes scientifiques les plus récentes qui leur permettent de maîtriser les outils de la bataille moderne. Les promotions ont reçu une formation sur la gestion des différentes opérations logistiques pour une contribution «efficace» à la stratégie «efficiente» d'éradication des résidus des terroristes dans notre pays", a ajouté le Colonel Hamdach. Dans ce cadre, le commandant de l'Ecole supérieure du matériel a relevé que dans le cadre du professionnalisme et la modernisation de nos forces armées dont la ressource humaine

constitue l'épine dorsale, l'Ecole poursuit ses efforts pour «rehausser les capacités de formation et d'enseignement, s'adapter avec les développements scientifique et technologique modernes, renforcer les capacités de recherche scientifique et encourager les chercheurs, notamment dans les domaines à caractère scientifique et militaire». «Cette réussite est le fruit de la grande importance permanente accordée par le Haut commandement de l'ANP à la formation militaire», a-t-il soutenu. La cérémonie de sortie des promotions a été marquée par des parades organisées par des formations et des exhibitions d'arts martiaux. En marge de la cérémonie, une exposition a été organisée au niveau des pavillons des équipements et matériels sur les moyens pédagogiques de chaque spécialité au niveau de l'Ecole. A cette occasion des membres de la famille du défunt moudjahid Guerfi ont été honorés. Né le 1 juillet 1930 à Tébessa, le moudjahid Guerfi s'était engagé dans la lutte à l'âge de 17 ans au niveau de la wilaya I (Aurès) avant de rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) au milieu de 1956 au maquis Boudjelal. Il est décédé le 10 mai 2002.

R.R

Ghardaïa et El-Menea

Recensement de près de 5.000 oiseaux d'eau nicheurs

Pas moins de 4.988 oiseaux d'eau nicheurs ont été dénombrés entre les mois de mai et juin courant par les ornithologues dans les différentes zones humides des wilayas de Ghardaïa et El-Menea, devenues des sites de nidification privilégiés par la population volatile migratrice, a appris dimanche l'APS auprès de la Conservation des forêts de Ghardaïa.

Initié dans le cadre des activités du réseau national des observateurs ornithologues algériens (RNOOA), à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs, ce recensement a ciblé les zones humides naturelles et artificielles des deux wilayas. Ces zones aquatiques sont devenues «une halte incontournable de nidification pour les oiseaux migrateurs sur l'axe migratoire entre l'Afrique et l'Europe», notamment la zone humide naturelle de Sebkhath El-Maleh (El-Menea) et la zone humide artificielle de Kef El-Doukhane (Ghardaïa), a expliqué le chef de groupe Sud-Est II du réseau, Abdelwahab Chedad. L'objectif de ce dénombrement effectué entre le 17 mai et le 05 juin est «d'établir une base de suivi des différentes zones humides, de connaître l'effectif de la population avifaune nicheuse dans la région, sa phénologie et sa densité», a fait savoir M.Chedad précisant que les indices de nidification sont déterminés par l'existence de nids, d'œufs et de poussins sur les sites. Le comptage a permis de ré-



pertorier trente-et-une (31) espèces avifaunes nicheuses avérées, dont des espèces dominantes telles que le Flamant rose, la Gallinule poule-d'eau, l'Echasse blanche, le Fuligule Nyroca, la Tadorne Casarca, l'Echasse blanche, la Marmaronette marbrée, la Foulque macroule et la cigogne blanche a-t-il précisé. Ce recensement a ciblé la zone humide naturelle d'importance mondiale classée en 2004 sur la convention de Ramsar, le lac Sebkhath El-Maleh et la zone humide naturelle non classée Fayget El-Gara dans la commune de Hassi El-Gara (El-Menea) ainsi que la zone humide naturelle

Dayet Oum Souid dans la commune de Mansoura et les zones humides artificielles créées à la faveur d'un programme de traitement des eaux usées, de préservation de l'environnement et des ressources hydriques constituées essentiellement de stations d'épuration des eaux usées (STEP) de Kef El-Doukhane (exutoire de l'oued M'zab) à El-Atteuf, et celles de Berriane et de Guerrara ainsi que les rejets de Métlili et Zelfana dans la wilaya de Ghardaïa, a souligné le responsable du réseau d'observateurs ornithologues. Ces zones humides disposent d'une biodiversité importante et abritent une

variété d'espèces d'oiseaux migrateurs dont une partie inscrite sur la liste des oiseaux menacés, élaborée par l'Union Internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Les sites aquatiques, notamment les sites artificiels existants dans la wilaya de Ghardaïa sont devenus des habitats et un milieu de reproduction de la population avifaune, favorisé par le gardiennage et l'éloignement des zones urbaines. Ils recèlent des potentialités susceptibles de promouvoir un tourisme écologique et de devenir également un véritable laboratoire à ciel ouvert pour les scientifiques et autres biologistes. Cette année (2021), les membres du RNOOA ont relevé une baisse sensible des oiseaux nicheurs dans les sites aquatiques naturels et artificiels de Ghardaïa et El-Menea, comparativement au recensement de l'année dernière avec 6.135 sujets avifaunes. Ce déclin de la population avifaune nicheuse est expliqué par le réchauffement climatique, la sécheresse et l'assèchement de nombreux sites aquatiques ainsi que les activités humaines qui ont impacté considérablement les écosystèmes de la faune et la flore, selon le chef de groupe Ghardaïa du RNOOA et également responsable du bureau de la protection de la faune et de la flore à la Conservation des forêts de Ghardaïa. La présence d'oiseaux est un bon indicateur de l'état de la biodiversité locale et cela malgré la canicule et les vents de sable, a conclu M. Chedad.

R.R

Gendarmerie nationale (Alger)

La GN de Zéralda est à même de préparer des officiers compétents et disposés à assumer toutes responsabilités

Une cérémonie de sortie de plusieurs promotions a été organisée dimanche à l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale de Zéralda (Alger) après une formation scientifique et militaire dans différentes spécialités.

La cérémonie de sortie de ces promotions baptisées du nom du Chahid Youcef Aït Moussa, dit «Ali», et comptant également des officiers de pays frères et amis, a été présidée par le commandant de la Gendarmerie nationale, le général Noureddine Gouasmia. Il s'agit de la 24e promotion des cours de commandement et d'état-major, de la 6e promotion des cours de commandement et d'état-major (spécialité soutien), de la 59 promotion des cours de perfectionnement, de la 2e promotion de la formation spécialisée des officiers d'active, de la 54e promotion des cours de spécialisation des élèves officiers d'active et de la 3e promotion des élèves officiers d'active (troisième année de licence, spécialité droit et sécurité publique). Dans une allocution à cette occasion, le commandant de l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale, le colonel Mohamed Darni, a salué «le haut niveau de la formation militaire et scientifique dispensée aux promotions sortantes», précisant qu'«elles ont bénéficié d'une formation théorique et pratique moderne qui leur permettra de s'acquitter de leurs mis-



sions avec professionnalisme dans le cadre de la lutte contre la criminalité et le terrorisme et de contrecarrer toute tentative d'atteinte à la sécurité du pays». Le colonel Darni a également salué les efforts des enseignants et encadreurs pour atteindre les objectifs tracés par le Commandement de la Gendarmerie nationale en vue de former des cadres faisant preuve de professionnalisme dans l'accomplissement de leurs missions. Lors de cette cérémonie, les différentes formations sortantes ont été passées en revue par le Commandant de la GN, en sus de la distinction des lauréats et

de la passation de l'emblème national entre les promotions sortantes et celles entrantes. La cérémonie de sortie s'est achevée par une exhibition militaire dans laquelle les officiers sortants ont fait preuve de maîtrise et de cohérence reflétant le niveau d'instruction qu'ils ont reçues. Au terme de cette cérémonie, le Général Gouasmia a rencontré les étudiants des promotions sortantes, affirmant que la formation dans le corps de la GN, se veut «le pilier essentiel à même de préparer des officiers compétents et disposés à assumer toutes les responsabilités lors de l'exer-

cice de leurs missions, au service de la Patrie et du citoyen».

Après avoir félicité les étudiants sortants «pour le succès qu'ils ont réalisé lors de leur parcours scolaire», le Général Gouasmia a évoqué «le rôle pivot de l'Ecole supérieure de la GN, considérée comme un des phares de l'Enseignement supérieur et militaire au titre d'un régime de formation relevant de l'institution de l'Armée nationale populaire (APN), laquelle œuvre à préparer des cadres compétents dans tous les domaines, à consacrer l'esprit de fidélité à la Patrie et à appliquer les lois de la République».

Insistant sur l'importance de «promouvoir et de renforcer le régime de formation, à travers la préparation qualitative des officiers scientifiquement, professionnellement, physiquement et déontologiquement, tout en instaurant des règles de partenariat fructueux avec les universités afférentes», le Général Gouasmia a souligné la nécessité d'«adopter les approches scientifiques les plus modernes en matière des sciences sécuritaires, de prise en charge des besoins de la formation, d'amélioration des programmes et de dotation de l'école en moyens pédagogiques sophistiqués en vue de se mettre au diapason des évolutions que connaît la scène sécuritaire».

R.R

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.40 Petits plats en équilibre
20.50 Suède / Ukraine
23.15 Esprits criminels
23.23 New York Unité Spéciale



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.35 Météo 2
20.39 Simplissime
20.40 Basique, l'essentiel de la musique
21.05 Un grand cri d'amour
22.35 Symphonissime



09.50 Desperate Housewives
10.15 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Incroyables transformations
18.45 Le journal
21.05 Flesh and Blood
22.00 Flesh and Blood
22.55 100% Euro : l'après-match



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo

12.50 Rex
13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
19.55 Ma ville, notre idéal
20.55 Ma maison de A à Z
21.05 L'archer noir
22.40 Maddy Etcheban
22.45 Ronde de nuit



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



L'after
15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Ratatouille
23.10 Etat de choc



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.50 C'était écrit
21.25 C dans l'air
22.07 Raoul Taburin a un secret
22.59 The Head
23.00 Mes jours de gloire
23.34 American Horror Story



20.15 Hollywood Live
20.50 Eyjafjallajökull
22.18 Le dindon



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 Hommes, femmes, mode d'emploi
23.25 20 ans d'écart



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.05 Influenceurs : une vie de rêve à Dubaï
23.00 Loft Story, 20 ans après !
23.35 Balance ton post !



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.10 La Flûte enchantée
22.45 Zygél Académie
23.10 Fort Boyard



19.07 Mains armées
20.16 Hollywood Live
19.56 Action Women
20.50 John Wick Parabellum
22.56 Doctor Sleep



19.45 Arte Journal
20.50 Gluten, l'ennemi public ?
22.15 Tuer l'indien dans le coeur de l'enfant



17.45 Eurosport News
19.30 Beyşehir - Alanya (212,6 km)
21.00 Tennis : Masters 1000 de Monte-Carlo
22.00 Tennis : Masters 1000 de Monte-Carlo
23.00 Eurosport Tennis Club
23.30 Les meilleurs moments

Sélection



Ciné Frisson - 20.50 John Wick Parabellum

Film d'action de Chad Stahelski

→ Après avoir tué dans un hôtel un membre d'une organisation secrète, un tueur à gages est poursuivi et doit défendre chèrement sa vie. Avec un contrat de 14 millions de dollars sur sa tête, John Wick doit défendre chèrement sa vie. Il n'aurait pas dû tuer un membre de La Grande Table à l'intérieur de l'hôtel Continental.

Ciné Frisson - 22.56 Doctor Sleep

Film d'horreur de Mike Flanagan

→ Un homme, traumatisé par la folie de son père, vient en aide à une jeune fille aux mêmes pouvoirs extrasensoriels et cible d'une femme en quête d'immortalité.



Ciné Premier - 20.50 Eyjafjallajökull

Comédie de Alexandre Coffre

→ À cause de l'éruption d'un volcan, deux divorcés sont contraints de prendre la route ensemble pour se rendre au mariage de leur fille. Depuis leur divorce, Alain et Valérie n'ont jamais cessé de se haïr.

HCA

LA MANIFESTATION CULTURELLE «L'ALGÉRIE DANS LE CŒUR» EN JUILLET

Le Haut-Commissariat l'Amazigité (HCA) organise, en partenariat avec la radio nationale, un riche programme de rencontres, d'expositions et de formations dédié à la valorisation et de la promotion de la langue et de la culture amazighes, du 5 au 8 juillet prochain dans la ville de Boumerdès, en célébration du 59e anniversaire du recouvrement de l'indépendance nationale, a-t-on appris auprès du HCA. Baptisé «L'Algérie dans le cœur», ce programme s'inscrit dans «l'optique des valeurs qui consolident l'unité nationale et l'intégrité territoriale», indiquent les organisateurs.

«L'Algérie dans le cœur» prévoit un séminaire placé sous le thème «Radiodiffusion sur et en tamazight: variété linguistique et unité nationale. Dispositions constitutionnelles et pratiques médiatiques» qui se tiendra à partir du 6 juillet et un colloque sur «L'onomas-tique algérienne» organisés les 7 et 8 juillet en partenariat avec le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc).

Le HCA prévoit également une session de formation destinée aux journalistes de 26 radios nationales et locales exerçant en langue amazighe et qui porte sur la problématique de la traduction dans le travail journalistique et la présentation d'informations avec la diversité linguistique amazighe spécifique à chaque région d'Algérie. Les œuvres primées de la première édition du Prix du Président de la République de la langue et de la littérature amazighe (2020-2021) seront également présentées lors d'une table ronde alors que les organisateurs prévoient également des ateliers de transcription et réalisation d'un album de contes et bande dessinée, d'écriture de tifi-nagh, et de codification de l'écriture tamazight en braille.

Le HCA prévoit également une exposition des produits des métiers de l'artisanat local en plus de séances de vente-dédicaces des nouveaux titres édités en 2021.

R.C.

Festival européen

Randonnée onirique à trois stations

Le 21^{ème} Festival culturel européen a accueilli samedi à Alger, l'Autriche et l'Espagne brillamment célébrés par une pianiste et un trio à cordes algériens, et l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, dirigé par le maestro Lotfi Saidi qui ont gratifié l'assistance d'un florilège de pièces classiques et populaires.

Ouverte le 24 juin dernier, la 21^{ème} édition de ce festival qui, pour des raisons de sécurité sanitaire, se déroule uniquement en musique et au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), a accueilli pour la soirée hispano-autrichienne, un public relativement nombreux, astreint au strict respect des mesures de prévention contre la propagation du Coronavirus.

Choissant d'intituler cette double fusion des genres, «Rencontre musicale entre l'Autriche et l'Algérie» et «De Asturias à Constantine : un voyage en compagnie de l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger», les organisateurs entendent ainsi établir, par ce bel ornement du silence, une passerelle d'échange qui rappelle et renforce la grande amitié bilatérale qui lie l'Algérie à chacun des deux pays célébrés. Un programme d'une vingtaine de pièces, entre classique universel et traditionnel, scindé en deux parties, a été brillamment exécuté par le quatuor de musiciens et la cinquantaine d'instrumentistes de l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger.

Lors de la première partie, le public a eu droit à de célèbres œuvres des maîtres de la musique autri-



chienne, interprétées dans la solennité d'une ambiance acoustique pure (sans sonorisation) par les violonistes, Vera Ait Tahar (soliste), Nazim Ali Yahia et Sidali Ghida, ainsi que la pianiste virtuose, Feriel Sadi. Le quatuor a notamment rendu les pièces, «Ave Verum» de Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791), «Moment musical» et «Sérénade» de Franz Schubert (1797-1827), «Adagio, concerto pour violon» de Joseph Hayden (1732-1809), «Ya racha el fetten», patrimoine andalou, arrangé par le regretté Abdelwahab Salim (1931-1999) et les pièces, «Schon Rosmarin», «Toursments d'amour» ainsi que «Veuve joyeuse» de Franz Lehar (1870-1948). Essentiellement du XIX^e siècle, des airs célèbres des grands maîtres de la musique espagnole, Manuel De Falla (1876-1945), Issac Albéniz (1860-1909), Pascual Marquina (1873-1948), Antonio Alvarez (1784-1820) et Ruperto Chapi (1851-1909), ont constitué le premier volet de la deuxième partie de la soirée, rendu par l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger.

Dans des atmosphères sobres embellies par un éclairage de grands concerts, l'assistance a pu ainsi apprécier les pièces, «La danse du feu», «Asturias», «España Cani», «Suspiros de Espana» et «El Tambor de Granaderos», respectivement. Le deuxième volet du concert constitué des pièces, «Suite kabyle» de Sid Ahmed Belli, «H'Mama», «Hogar» et «K'Sour Dzayer», des regrettés, Rachid Saouli (1952-2017), Abdelwahab Salim et «Hocine Bouifrou» (1965-2020), a permis de rappeler la richesse du patrimoine musical algérien, dont les mélodies et les cadences rythmiques se prêtent naturellement à la distribution polyphonique. En présence de l'ambassadeur d'Autriche en Algérie, Peter Elsner-Mackay et du chargé d'affaires à l'ambassade du Royaume d'Espagne en Algérie, Thomas Lopez Vilareno, le public a longtemps applaudi les musiciens, savourant tous les moments du concert dans la délectation.

Né à Alger, Lotfi Saidi, violoniste et chef d'orchestre a suivi des formations supérieures à Alger et en

France, pour diriger successivement les orchestres des instituts, régional (Irfm) et national (Insm), puis pour la première fois, l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, lors du 11^e Festival Culturel international de la musique symphonique, qui avait alors accueilli l'Égypte en invité d'honneur.

Auparavant et dans une ambiance ramassée, l'auteur, conteur et musicien Fayçal Belattar a donné lecture à un texte de sa plume présentant l'Espagne, «terre d'ombres et de lumières», judicieusement accompagné d'ornement en répliques et en accords, exécutés au Qanun par Linda Ludmila Slaim, une jeune artiste promise à une grande carrière. Le 21^e Festival Culturel européen se poursuit au TNA jusqu'au 2 juillet prochain, sous le slogan «L'Algérie chante l'Europe». Il est animé par une pléiade de chanteurs et ensembles musicaux algériens, dont la cantatrice du chant andalou Zakia Kara Terki et le groupe chaoui «Iwal» qui chanteront dimanche soir, la Hongrie et Malte.

R.C.

Littérature

«Wallada, la dernière andalouse», premier roman de Sidali Kouidri Filali

Dans son premier roman historique, «Wallada, la dernière andalouse», Sidali Kouidri Filali propose une immersion dans l'Andalousie de l'an mille à travers une fresque de destins de personnages gravitant autour de la poétesse et princesse omeyyade Wallada Bint El Mostakfi et de son entourage, témoins à deux reprises de la fin d'un règne et d'une période trouble. Publié récemment à compte d'auteur, ce roman de 252 pages, est une fresque de destins improbables et de parcours atypiques, sur près d'un siècle, gravitant autour de la fille du dernier calife Omeiyade de Cordoue, à l'image de son amant, le poète et vizir Ibn Zaydoun, de Zawi Ibn Ziri, fondateur de la dynastie ziride de Grenade, le poète Samuel Ibn Naghrella devenu chroniqueur et vizir, le nattier Khallaf devenu sosie du calife de Séville, ou encore de l'historien Ibn Hayane, témoin d'une époque trouble.

A Cordoue le règne des Taïfa est une période rêvée pour l'historien Abu Marwan Ibn Hayane qui ne

rate aucun détail de ces années charnières de l'histoire de l'Andalousie pendant lesquelles il pouvait rapporter l'apparition de trois califes en deux jours. Après la disparition des Omeiyades, l'historien note avec stupéfaction la naissance de ce nouveau royaume fondé par des esclaves, les changements réguliers des frontières des Taïfas, ou encore le sort de ce juif fugitif devenu vizir du sud de l'Andalousie sous le règne des berbères.

Ce juif, Samuel Ibn Naghrella, avait fui la prise de Cordoue par l'armée de Zawi Ibn Ziri, frère Bologhine et fils de Ziri Ibn Menad. Quelques années plus tard ce poète installé à Grenade, une ville nouvelle qui voyait autant fleurir ses quartiers et ses souks que les écoles et les universités, se fait remarquer par sa maîtrise des langues, de la synthèse et de la calligraphie et devient secrétaire respecté au palais. A Séville l'auteur présente le destin improbable de Khallaf, artisan nattier de très modeste condition, qui sera exploité par les souverains de cette ville pour faire croire

au retour du Calife Hicham donné pour mort et exiger l'allégeance des autres principautés.

L'auteur revient également par moment à Wallada Bint El Mostakfi qui raconte, à près de quatre-vingt-dix ans, à sa servante Izza la première chute de Cordoue après la mort de son père. Elle évoque également avec elle le retour dans sa ville natale, sa rencontre et sa relation passionnée avec Ibn Zaydoun, le poète de la péninsule et l'éternel amoureux.

Wallada raconte sa relation avec le poète et ministre, très vite minée par la jalousie et les conflits et ambitions politiques de son entourage. Réputée et décriée pour être une femme libre, la princesse finit par mettre fin à cette relation, devenue une menace pour sa liberté et son statut. La jalousie et l'arrogance ont également aveuglé le poète qui se retrouve très vite évincé du gouvernement, entraîné en justice pour une banale affaire de bien immobilier et jeté en prison. Après deux ans de détention Wallada réussira à le faire évader

pour le perdre à jamais. Dans ce roman, l'histoire d'amour entre Wallada et Ibn Zaydoun, devient très vite un argument pour parler d'un siècle d'histoire trouble de l'Andalousie, des tractations et manipulations politiques et parfois militaires, si proche de l'époque actuelle, du rôle des berbères d'Afrique du Nord dans la création et la gouvernance de certaines villes, ou encore pour évoquer la vie du sérail andalous caractérisé par la tolérance et la valeur accordée aux arts et au savoir.

L'histoire de la dernière andalouse, que le lecteur cherche continuellement dans les chapitres du roman, évoque en réalité, au-delà d'une passion ou d'un parcours personnel peu présent dans le récit, le début de la fin d'une époque qui ne connaîtra son dénouement que plus de quatre siècles plus tard.

«Wallada, la dernière andalouse», a également été publié en France en mars dernier et commercialisé sur les plateformes de vente en ligne.

R.C.

Ligue 1 (27^e Journée) Le CRB rejoint la JSS à la deuxième place, l'USMA se rachète

→ Le CR Belouizdad, auteur d'une large victoire en déplacement face au MC Oran (3-0), a rejoint la JS Saoura à la deuxième place au classement, alors que l'USM Alger est allée s'imposer chez le RC Relizane (4-2), à l'occasion de la suite de la 27^e journée du championnat de Ligue 1 de football, disputée dimanche.

En équipe conquérante, le CRB n'a fait qu'une bouchée d'une formation du MCO méconnaissable qui fait du sur-place, échouant à confirmer son dernier succès décroché à la maison face au MC Alger (2-1). Le Chabab, champion d'Algérie sortant, affiche plus que jamais ses ambitions pour défendre crânement son titre, et aligne un sixième match sans défaite. Le Chabab qui revient provisoirement

à six longueurs du leader l'ES Sétif, compte un match en moins à disputer à domicile face à la JS Kabylie. La JS Saoura a frôlé la défaite, à l'occasion de son déplacement à Alger face au NA Hussein-Dey (1-1). Le gardien de but Saïdi a stoppé un penalty en seconde période (62'), tiré par le Rabie Meftah. Les gars de Béchar préservent tout de même leur deuxième place au tableau, qu'ils partagent désormais avec le CRB. De son côté, le Nasria retombe dans ses travers, et échoue à confirmer son dernier succès décroché lors du derby face à l'USMA (2-1). Tel un rouleau compresseur, le CS Constantine est en train de monter en puissance, en s'offrant cette fois-ci, avec autorité, la lanterne rouge la JSM Skikda, sur un score sans appel de 4 à 0, dans un derby de l'Est à sens unique. Si le CSC est parvenu à conforter plus que jamais sa place dans le haut du

tableau, et vise désormais le podium, rien ne va plus en revanche pour la JSMS, qui hypothèque sérieusement ses chances pour le maintien, elle qui enchaîne une cinquième défaite de rang. A l'ouest du pays, l'USM Alger a réalisé une belle opération en allant s'imposer sur le terrain du RC Relizane (4-2), mettant ainsi fin à deux défaites consécutives, toutes compétitions confondues. Cette défaite s'est avérée fatale pour le RCR, qui s'est retrouvé en position de premier reléguable, et doit plus que jamais se remettre en question pour amorcer sa mission de sauvetage.

Dans le milieu du tableau, le Paradou AC a réussi à stopper l'hémorragie en mettant fin à une mauvaise série de quatre défaites de suite, en se contentant du point du match nul, à la maison face au NC Magra (1-1). Le NCM, futur finaliste de la Coupe de la Ligue professionnelle, arrache de son côté un nul précieux dans l'optique du maintien, et enchaîne un troisième match sans défaite en championnat. Cette 27^e journée a débuté samedi, et a été marquée notamment par la révolte des mal-classés. Ainsi, les deux reléguables : l'USM Bel-Abbès et le CABB Arreridj, se sont imposés respectivement à l'US Biskra et à l'ASO Chlef, sur le même score (1-0), de quoi leur permettre de poursuivre leur mission de sauvetage en toute sérénité. La rencontre JS Kabylie - WA Tlemcen est reportée à une date ultérieure, en raison de l'engagement des «Canaris» dimanche soir en demi-finale (retour) de la Coupe de la Confédération, face au Camerounais de Coton Sport, au stade 5-Juillet. La JSK s'est qualifiée en finale grâce à une victoire (3-0).

Elle retrouvera le Raja de Casablanca qui s'est imposé face aux Egyptiens de Pyramids grâce aux tirs au but.

R. S.

Résultats :

CSC - JSMS	4-0
NAHD - JSS	1-1
RCR - USMA	2-4
PAC - NCM	1-1
MCO - CRB	0-3

Déjà joués (Samedi, 26 juin) :

CABBA - ASO	1-0
USMBA - USB	1-0
OM - ASAM	1-0

Reportée :

JSK - WAT	
-----------	--

Classement :

	Pts	J
1. ES Sétif	56	26
2. CR Belouizdad	50	26
- JS Saoura	50	27
4. MC Oran	47	27
5. CS Constantine	43	27
6. JS Kabylie	42	24
- MC Alger	42	26
- USM Alger	42	26
9. O. Médéa	41	27
10. Paradou AC	35	27
11. US Biskra	31	27
- AS Aïn M'lila	31	27
13. ASO Chlef	28	27
- NC Magra	28	27
15. WA Tlemcen	27	26
16. NA Hussein-Dey	26	27
- RC Relizane	26	27
18. USM Bel-Abbès	24	27
19. CABB Arreridj	20	27
20. JSM Skikda	17	27

Ligue 2 La saison des clubs oranais tourne à la désillusion

→ Les trois clubs oranais ayant exercé en Ligue 2 de football pendant le championnat de la saison 2020-2021 clôturé samedi sont passés à côté de la plaque après avoir raté tous les trois les objectifs assignés, au grand dam de leurs fans. L'ASM Oran, l'OM Arzew et l'IRB El Kerma, puisque c'est d'eux qu'il s'agit, doivent tous les trois mettre cet exercice aux oubliettes. Le premier nommé a échoué dans la course à la montée, alors que les deux autres ont perdu leurs places dans le deuxième palier. Pourtant, de gros espoirs étaient placés sur l'ASMO pour retrouver l'élite qu'elle a quittée depuis quatre années. La direction de cette formation a cru dur comme fer à l'accession avant de voir les siens abandonner la course bien avant la ligne d'arrivée.

Avec un effectif bien garni de joueurs expérimentés recrutés à l'intersaison, les gars de «M'dina J'dida» ont fini par terminer le championnat à la troisième place, donnant l'occasion au MCB Oued Sly, pour sa première expérience en deuxième division, de se qualifier aux play-offs. L'ASMO a surtout fait les frais du retard accusé dans le lancement des préparatifs de l'intersaison, conjugué à l'instabilité qu'a connue sa barre technique, estime-t-on dans l'entourage du deuxième club phare de la capitale de l'Ouest. Ayant effectué la préparation d'intersaison sous la houlette d'un entraîneur intérimaire, en l'occurrence, Moulay Cherif El Ouezzani, les «Vert et Blanc» ont attendu la veille du coup d'envoi du championnat pour enregistrer l'arrivée d'un nouveau coach, en la personne de Kamel Mouassa.

Mais ce dernier n'y a pas fait long feu, claquant la porte après seulement trois journées. Cette situation a contraint Moulay Cherif El Ouezzani à reprendre les commandes techniques de l'équipe, mais pas pour longtemps, puisqu'il a, lui aussi, abandonné peu avant la fin de la phase aller pour laisser place à Hadj Merine. Ce dernier avait débuté l'exercice sur le banc du CR Témouchent, un concurrent direct de l'ASMO dans la course à la montée.

Connaissant assez bien la maison, puisqu'il y a déjà travaillé, Hadj Merine s'était dit, à son arrivée, optimiste quant aux chances de son équipe de relever le défi. Mais après un début réussi, il a fini par laisser le champ libre au MCBOS pour faire cavalier seul en tête du classement lors des dernières journées de la compétition. Du coup, les Oranais seront dans l'obligation de refaire, la saison prochaine, un nouvel essai pour la sixième année de suite dans l'espoir de retrouver l'élite.

Retour à la case départ pour l'OMA et l'IRBK

L'état des lieux est pire pour les deux clubs banlieusards d'El-Bahia, l'OM Arzew et l'IRB El Kerma. Ces deux formations, dont les ambitions se limitaient au maintien, évolueront désormais la saison prochaine au troisième palier. L'OMA n'aura ainsi tenu que l'espace de deux exercices en Ligue 2, faisant les frais de problèmes multidimensionnels. La formation de la ville pétrochimique, qui a signé l'acte de sa relégation avant plusieurs journées de la fin du championnat, a traversé des zones de turbulences depuis le début de l'exercice, conduisant à des changements à répétition au niveau de sa barre technique. Les grèves continues des joueurs pour réclamer leur dû ont enfoncé l'équipe qui a été contrainte de terminer le championnat avec un effectif composé essentiellement d'éléments de la réserve.

Quant à l'IRBK, son sort a été scellé lors de la dernière journée de championnat alors qu'il était bien parti pour au moins éviter l'une des quatre dernières places envoyant au troisième palier. Le directeur de la jeunesse et des sports d'Oran, Yacine Sifi, s'est dit, dans une récente déclaration à l'APS, déçu du sort des trois représentants de la wilaya en Ligue 2, précisant que «jamais les clubs de football oranais n'avaient bénéficié d'autant de subventions financières de la part des autorités locales comme c'est le cas cette saison».

L'IRBO en Ligue 2 Un succès «amplement mérité»

→ L'accession de l'IRB Ouargla (IRBO), pensionnaire du championnat inter-régions de football (groupe Sud-Est), en Ligue 2 amateur est «un succès amplement mérité, au terme d'un parcours plein de difficultés», a affirmé dimanche la direction du club.

Après plusieurs années de disette, cette belle performance réalisée grâce à la détermination et aux efforts consentis par les joueurs, le staff technique et le comité directeur, constitue aussi «un exploit qui va rester gravé dans l'histoire du club», a indiqué son président, Nouh Hadjadj, à l'APS.

Pour l'avenir, le même responsable n'a pas caché son souhait de bénéficier d'un contrat de sponsoring qui permettra au club de progresser sur tous les plans.

«Nous sollicitons l'intervention des pouvoirs publics et des responsables du secteur de la Jeunesse et des Sports pour nous aider à obtenir un sponsor, notamment auprès d'une des compagnies pétrolières opérant dans le Sud, afin de couvrir les dépenses de l'équipe, notamment celles liées aux déplacements, lors de la prochaine saison en L2, et de concrétiser, pourquoi pas, le rêve d'accession en Ligue 1 caressé, depuis longtemps par les supporters», a-t-il souligné. L'IRBO s'est imposé à la faveur de l'unique but de la rencontre, inscrit par Khebbache à la 37^e minute sur penalty, face à l'US Souf, en match barrage du

groupe Sud-Est du championnat Inter-régions de football, disputé samedi à Boumerdès, décrochant ainsi le deuxième ticket pour la L2 amateur de football, après la JS Bordj Ménaïel du groupe Centre-Est.

La chaleur caniculaire n'a pas empêché des fans de l'IRBO de sortir spontanément en petits groupes, quelques minutes à peine après le coup de sifflet final de la rencontre diffusée par la télévision publique algérienne, pour exprimer leur joie.

Chants, cris de joie et klaxons ont caractérisé les scènes de liesse dans les rues et quartiers de la ville d'Ouargla et bien évidemment le stade 24-Février, fief par excellence de l'IRBO. Sur les réseaux sociaux, des figures de la famille sportive à Ouargla ainsi que des anciens joueurs emblématiques de l'IRBO, à l'instar de l'ex-international Abderraouf Zarabi, n'étaient pas en reste et ont lancé des messages d'encouragement et de motivation au profit de leur équipe de coeur. Une cérémonie en l'honneur des membres de l'équipe, après leur retour à Ouargla, aura lieu au stade 24-Février, selon Youcef Basmail, dirigeant au club. Fondé en 1977, l'ITTihad Riadhi Baladiet Ouargla (Union sportive de la commune d'Ouargla) a évolué déjà en deuxième division du championnat national, durant trois saisons sportives consécutives, de 1993 à 1996.

EN DEUX MOTS

Inter-régions : Hamra Annaba bat l'US Tébessa et accède en Ligue 2

Hamra Annaba a assuré son accession en Ligue 2 amateur de football en battant l'US Tébessa sur le score de (1-0), (mi-temps 0-0) en match barrage du groupe Est du championnat Inter-régions de football, disputé dimanche au stade 8-Mai-1945 de Sétif. L'unique but du match a été inscrit par Youssef Afaïssia à la (90'+2 s. pen). Hamra est la 3^e équipe qui accède en Ligue 2 après la JS Bordj Ménaïel (Centre-Est) et l'IRB Ouargla (Sud-Est), vainqueurs respectifs de la JSD Jijel (0-0, 4-2 aux t.a.b) à Alger et de l'US Souf (1-0) à Boumerdès. Le match barrage du groupe Centre-Ouest entre l'USMM Hadjout et l'Entente Sour el Ghozlane aura lieu mardi à Boumerdès, tandis que le match d'appui du groupe Sud-Ouest opposera le NRB Fenoughil au MC El Bayadh, mercredi à Boumerdès aussi.

Reste à jouer :

Groupe Centre-Ouest
Mardi 29 juin :
OPOW Djilali-Bounaâma (Boumerdès) : USMM Hadjout - E. Sour el Ghozlane (16h)
Groupe Sud-Ouest
Mercredi 30 juin :
OPOW Djilali-Bounaâma (Boumerdès) : MC El Bayadh - NRB Fenoughil (16h)



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 089711. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**.
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**.
Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Belgique

L'Algérien Adem Zorgane atterrit à Charleroi

le match à suivre

Ligue 1

Le CRB rejoint la JSS à la deuxième place, l'USMA se rachète

football

Inter-régions

Hamra Annaba bat l'US Tébessa et accède en Ligue 2

JSK 3 - Coton Sport 0

La huitième étoile à l'horizon pour les Canaris

→ On connaît l'affiche de la finale de la Coupe de la Confédération qui aura lieu le 10 juillet au Bénin. Ce dimanche, la JS Kabylie, après le Raja Casablanca, valide son billet à l'occasion des demi-finales retour. Les Canaris disputeront ainsi donc leur première finale continentale depuis celle remportée en 2002 en Coupe de la CAF.

Le rêve des Algériens s'est prolongé ce dimanche 26 juin au stade 5-Juillet. Et il n'a jamais été aussi beau, ni semblait plus réel. Face au pilonnage adverse, la JSK a su entrer en résistance, devant un stade vide pour cause de Covid-19.

Elle savait qu'elle allait avoir affaire à une équipe décidée à ne rien lâcher, au contraire, elle allait proposer une stratégie différente de celle mise en route lors du match aller, le stade 5-Juillet serait alors de terrain pour se qualifier et jouer la finale. L'approche tactique était forcément prépondérante pour les Algériens. Mais, laquelle de ces deux équipes, a priori plus à l'aise sans le ballon qu'avec, allait prendre l'initiative du jeu dès les premières minutes du coup d'envoi. Les Kabyles ont commencé par faire valoir leur supériorité technique dans le domaine de la construction pour s'installer dans la moitié du terrain adverse.

Le quitte ou double des Algériens

Toutes les bonnes choses ont une fin. Mais, quitte à en profiter, autant qu'elle soit la plus tardive possible. Pour la JSK et leur épopée africaine, ce sera donc le quitte ou double... Quoiqu'il arrive, elle ne pouvait rater cette qualification. Elle a travaillé pour qu'elle soit en finale. Honorer le football algérien était aussi un de ses objectifs. En finale ! Après la belle année de Iboud, soit dix-neuf ans après le dernier trophée africain remporté face au Tonnerre de Yaoundé en 2002, la JSK a su négocier au mieux cette



■ Les Canaris euphoriques face au Coton Sport.

(Photo > D. R.)

demi-finale retour de la Coupe de la CAF contre une équipe qui n'a pas forcément trouvé son allure pour y freiner les descentes des locaux qui auraient pu charger le chariot des invités de buts, si ce n'est la précipitation et l'envie d'en découdre avec le Coton Sport. Dès la 6^e minute, la JSK inaugure son premier but par l'intermédiaire de Boulahia qui a montré la voie à ses camarades. A la 37', Souyad sur penalty aggrave la marque et l'on passe au 2-0. Les enchaînements devenaient plus rapides et les occasions de scorer se multipliaient devant la cage adverse.

Les Kabyles gèrent le match

Autant dire que c'était perdu d'avance vu la solidité défensive du représentant algérien. N'arrivant plus à contrôler la balle,

préférant se laisser emporter par cette technique de jeu qui étouffait toute tentative. Le rencontre perdait presque de sa saveur, du fait qu'il n'y avait aucun adversaire solide en face à même de faire le spectacle. Ne faisant pas le poids, les Camerounais ont juste limité les dégâts mais encaissent tout de même un 3^e but juste avant la pause par l'intermédiaire de Boulahia, auteur d'un doublé. En seconde mi-temps, les visiteurs se présentent avec une autre tactique de jeu, celle de rester en défense afin d'éviter d'alourdir la facture. Face à ce schéma, les Kabyles entrent dans ce jeu et font « balader » la balle d'un joueur à un autre. Sachant qu'elle est déjà en finale, n'ayant rien à perdre, elle préfère alors gérer le match, qui est déjà plié en première période. Une

apnée de quatre-vingt-dix-sept minutes. Voilà comment résumer au mieux cette demi-finale dans la douceur. Il faut dire que les représentants algériens ont eu leur combat. Un vrai. Un épisode épique. Du genre de ceux qui marquent une génération. Ce n'était pas la folie. Ce n'était pas la maîtrise. C'était encore autre chose. La JSK fera face au Raja Casablanca. Après leur 0-0 de l'aller en Egypte, les Marocains ont été tenus en échec par le Pyramids FC sur le même score sur leur pelouse au retour. Ils se qualifient grâce aux tirs au but (0-0, 5-4 tab).

H. Hichem

A voir

- BeIN Sports : Angleterre - Allemagne à 17h
- BeIN Sports : Suède - Ukraine à 20h

La Der

Belgique : L'Algérien Adem Zorgane atterrit à Charleroi

Le milieu de terrain algérien du Paradou AC, Adem Zorgane, a rejoint les Belges de Charleroi, a annoncé samedi soir le club pensionnaire de la Jupiler Pro League, sans préciser la durée du contrat. « Bonjour Adem. Hâte de faire ta connaissance », a tweeté le club carolo, en joignant deux photos de la pépite du PAC à sa publication. Selon la presse belge, le transfert du natif de Sétif (21 ans) est basé sur la signature d'un contrat de quatre saisons avec les « Zèbres » qui ont conclu la saison 2020/2021 à la treizième place au classement du championnat belge. Des sites spécialisés affirment de leur côté que le jeune milieu de terrain a rejoint la Belgique contre une indemnité d'un million d'euros, incluant aussi un pourcentage à la revente pour son club formateur sur son prochain. En rejoignant Charleroi, Adem

Zorgane suit les traces de deux anciens joueurs du Paradou AC, en l'occurrence Ramy Bensebaïni et Youcef Atal qui ont tous les deux connu leurs premières expériences européennes en Belgique, respectivement avec les clubs de Lierse SK et du KV Courtrai. Ayant débuté sa formation à l'ES Sétif, Adem Zorgane, fils de l'ancien international et gloire de l'Entente Malik Zorgane, finira par rejoindre l'académie du PAC-JMG, où il y fera ses gammes aux côtés de son coéquipier au milieu de terrain Hichem Boudaoui, avant de signer ses débuts en Ligue 1 algérienne lors de la saison 2017/2018. Au sein de la formation paciste, le jeune international algérien fera étalage de son talent et de sa précocité pour s'imposer en quatre saisons comme l'une des va-

leurs montantes du football algérien. Avec 78 matchs disputés pour 9 buts inscrits, ses performances en club lui ont permis d'être régulièrement retenu en sélections nationales de jeunes, des U18 au U23. Une montée en puissance lui ayant valu les louanges du sélectionneur des A, Djamel Belmadi, qui décida de le convoquer lors de plusieurs rassemblements des « Verts ». Une première fois en novembre 2019, puis une seconde fois lors du stage du mois de mars dernier. S'il n'a pas joué avec la sélection première, il s'est notamment illustré dans l'entrejeu lors du large succès des locaux (5-1) face au Liberia à Oran le 17 juin dernier en amical.